

CA de l'UNSS du 8 janvier 2015, des annonces positives.

Le CA examinait le rapport général d'activité de l'année 2013-2014. Pour la 3^{ème} année consécutive la barre de 1M de licencié.es est franchie, avec une légère remontée du pourcentage des Filles par rapport à l'année précédente.

Le SNEP-FSU a demandé confirmation des annonces faites par la ministre lors de l'AG extraordinaire sur les modifications des statuts de l'UNSS : **la diminution par 2 du coût du contrat pour les établissements REP+ et pour les LP de l'enseignement prioritaire. L'engagement pris sera tenu et présenté lors du CA d'avril sur le budget. Le représentant de la ministre confirme l'augmentation de la subvention à l'UNSS pour 2015.**

Difficultés financières des AS : le SNEP-FSU demande le retour possible chaque année à l'achat de licences soit individuelles, soit en contrat normal, ainsi qu'une révision des paramètres de calcul des contrats, particulièrement pour les LP mais aussi pour les Lycées. Le Directeur national UNSS nous dit entendre nos propositions mais ne peut les envisager sans risque pour l'équilibre du budget.

Sur la question des cadres : le SNEP-FSU demande le rétablissement des 4 postes supprimés en 2011 et de celui supprimé quelques années auparavant à Lyon. Pour éviter toute confusion ou dérives, nous demandons à ce que les missions des cadres restent bien dans le champ du sport scolaire du second degré et que les cadres soient reconnu.es comme directrices et directeurs des services UNSS. Enfin, sur notre question de la **réintégration à l'EN de tous les cadres encore détachés, le représentant du ministre nous a répondu que l'objectif était bien de les réintégrer tous, que le conseil d'Etat devrait rendre son avis dans les prochaines semaines sur les nouveaux statuts de l'UNSS qui permettent cette réintégration.**

Indemnités pour la coordination des districts : nous avons demandé à ce qu'elles soient réaffirmées et citées dans les décrets indemnitaires actuellement en négociation.

Nous avons enfin demandé au MEN un bilan national de l'impact de la réforme des rythmes sur l'accès aux installations sportives pour le sport scolaire et pour l'EPS.

Une évaluation du PNDSS 2012-2016 est en cours, son objectif est de définir des axes de réflexion pour l'adaptation du prochain plan 2016-2020.

Le rapport général a été voté à l'unanimité.

nathalie.francois@snepfsu.net

Les interventions du SNEP-FSU sont disponibles sur le site.